

*Politique nationale des loisirs*

récréatives requièrent une planification à long terme que le gouvernement fédéral aurait dû faire depuis quelque temps. Il faut que le gouvernement, en consultation avec les gouvernements provinciaux, les municipalités, les édiles municipaux etc, organise une conférence qu'on pourrait appeler multipartite, puisqu'il a bien été question de conférences tripartites, afin d'élaborer une politique nationale des activités récréatives.

Je n'exagère pas en disant que le problème des installations récréatives au Canada a atteint les proportions d'une crise. En qualité de législateurs, nous cherchons à créer une société de loisirs. Nous cherchons à réaliser des semaines de travail de 35 ou de 30 heures et à ne travailler que trois ou quatre jours par semaine. C'est pourquoi il faut nous préparer aux bouleversements radicaux que subira notre mode de vie.

Au niveau local, qu'il s'agisse d'un village, d'une ville ou d'un comté, le plus gros problème est le financement d'installations récréatives et de loisirs. Il est vrai que le gouvernement, par l'entremise de Récréation Canada, subventionne différents groupes autochtones et des agences et associations nationales. Néanmoins, il m'a été virtuellement impossible d'obtenir une subvention fédérale pour mes commettants, subvention destinée à la construction d'un centre récréatif, d'un stade ou d'un gymnase dans ma collectivité. Nous ne pouvons obtenir de capitaux par le programme PIL ou Perspectives-Jeunesse parce qu'on estime que nos demandes de subventions sont trop capitalistiques et insuffisamment créatrices d'emplois. C'est pourquoi elles sont le plus souvent rejetées. Ces gens cherchent à obtenir une subvention pour financer un projet. Au cas où ils ne parviendrait pas à obtenir la somme nécessaire, ils désirent qu'on leur accorde un prêt à long terme pour les aider à construire un toit et des murs et à acheter un matériel de congélation pour les patinoires.

Après avoir parlé à différents directeurs d'activités récréatives au Canada, je me suis aperçu qu'ils ont deux objectifs. Premièrement, ils voudraient obtenir un prêt à long terme à faible taux d'intérêt. Deuxièmement, ils aimeraient obtenir une subvention, non seulement au point de vue financement mais également pour couvrir les dépenses d'exploitation de la première ou deuxième année. L'un des plus gros problèmes que pose le lancement d'un projet est de trouver l'argent nécessaire aux deux premières années d'exploitation jusqu'à ce qu'il existe un nombre suffisant de programmes récréatifs pour fournir les recettes indispensables.

J'ai la chance de venir d'une province où les choses vont un peu mieux depuis que nous avons un nouveau gouvernement, le gouvernement Lougheed. La province a reconnu l'existence de ce problème et met actuellement certains programmes de travaux d'immobilisation et des subventions à la disposition de localités qui autrement n'auraient pas de stades. Cependant, j'ai découvert qu'elles avaient dû faire une demande auprès du ministère de l'Agriculture. Je me rappelle d'avoir fait de gros efforts cet hiver pour la ville de Spruce Grove qui voulait construire un stade et une piscine, mais la seule façon pour elle d'obtenir un prêt à long terme était de s'adresser à la société agricole du ministère de l'Agriculture. En retour, elle doit organiser une foire agricole chaque année. Elle est prête à le faire et le fera, mais il me semble injuste que cette ville doive s'adresser au ministère de l'Agriculture pour obtenir un prêt afin de construire des installations de sport et loisirs.

J'aimerais également signaler qu'en 1971, le gouvernement fédéral a donné aux provinces 7.4 milliards de dollars

pour les frais scolaires. En 1972-1973, ce chiffre est passé à 8.8 milliards. Si ces fonds servent à la construction d'édifices scolaires, le gouvernement fédéral devrait préciser que le gymnase est un ensemble polyvalent. Ma ville de Spruce Grove a adopté cette politique, et c'est un projet très révolutionnaire qui, j'espère, sera mis en vigueur dans tout notre pays. Les autorités de la ville ont construit une salle communautaire dans l'école même. Le gymnase de l'école sert à diverses activités de loisirs et c'est en même temps le bâtiment de l'hôtel de ville. Ce bâtiment sert d'école de 6 heures du matin à 6 heures du soir, et de 6 heures du soir à 6 heures du matin, il devient un ensemble communal dont se servent les gens pour toutes sortes d'activités, comme des bals et autres. De cette façon, il n'y aura pas d'un bout à l'autre de notre pays des installations inutilisées. Je crois que c'est un énorme progrès et j'espère que le gouvernement pourra poser cette condition lorsqu'il accordera un prêt.

Les pauvres ou ceux qui le sont presque ne font pas partie de cette élite. Pour eux, une oisiveté forcée ou un travail inutile et qui rapporte peu n'est pas un loisir. La richesse de la société canadienne contemporaine s'étend peut-être lentement à un nombre croissant de Canadiens, mais il semble toutefois que de 20 à 30 p. cent de Canadiens considèrent les loisirs comme une notion lointaine. Qu'ils aient du temps libre ou non, des millions de Canadiens, après avoir payé leur loyer, leur alimentation et leurs soins médicaux, n'ont pas un revenu disponible suffisant pour s'offrir la moindre satisfaction, sans parler de loisirs.

Je parlais à un directeur des loisirs en Nouvelle-Écosse, dans la ville de Yarmouth, qui m'a dit que la seule façon de faire participer les pauvres de la localité à certaines activités de loisir, c'était grâce à une intervention personnelle. Mais il y avait qu'un seul directeur des loisirs dans toute la région et il lui était pour ainsi dire impossible d'établir une sorte de rapport personnel avec les gens et de les encourager à participer à ces activités. Je suppose qu'encore une fois, il faut des fonds afin de nommer plus de directeurs des loisirs dans les régions où vivent des pauvres.

A mon avis, une des bonnes façons d'encourager non seulement les pauvres mais tous les Canadiens à profiter au maximum de leurs loisirs serait de créer un sentiment de fierté à l'endroit de nos grands athlètes et compétiteurs internationaux. Cette fierté encouragerait très certainement les gens à entrer dans le mouvement. Par le passé, nous avons généralement fait piètre figure aux compétitions internationales. Je ne puis penser qu'à deux ou trois athlètes comme Bruce Kidd et quelques grands patineurs, qui ont atteint une réputation mondiale dans le domaine des sports. Une des grandes causes du problème a été le manque de bons entraîneurs au pays. John Hudson, un des quelques grands entraîneurs canadiens, déclarait récemment:

Il n'y a pas de doute que nous avons beaucoup d'excellents entraîneurs dans certains sports, mais il y en a habituellement au plus un ou deux de calibre international dans quelque sport que ce soit. Pour améliorer sensiblement le niveau des entraîneurs au Canada, nous devons apporter des connaissances et de l'expérience dans notre système. Où les obtient-on et comment? Il y a beaucoup d'arguments pour ou contre l'importation d'entraîneurs. A mon avis, nous n'avons à peu près pas d'autre choix que d'en importer si nous voulons métamorphoser notre système et commencer à obtenir des résultats.

● (1610)

Les entraîneurs étrangers peuvent nous apporter plusieurs avantages immédiats qu'il nous faudrait des années à incorporer